

Le Président

**COURRIER
ARRIVE LE**

Cergy, le 23 juillet 2019

26 JUIL 2019

**MAIRIE DE
SAINT GRATIEN**

Monsieur Julien BACHARD
Maire de Saint-Gratien
1 place Gambetta
95210 SAINT-GRATIEN

2019/017/LB

Affaire suivie par : Sophie DUBUISSON

Monsieur,

Vous avez bien voulu saisir pour avis la Chambre de Commerce et d'Industrie Départementale du Val-d'Oise (CCID Val-d'Oise), par courrier en date du 24 avril 2019, sur le projet de révision du Règlement Local de Publicité (RLP) de votre commune, et je vous en remercie.

Nous avons bien noté, d'une part, que les nouvelles restrictions introduites dans la révision du RLP répondaient à la réglementation nationale applicable à la publicité, aux préenseignes et aux enseignes par le décret du 30 janvier 2012, notamment :

- le durcissement de la réglementation nationale dans les secteurs d'habitat et le long des axes structurants (rue d'Argenteuil, boulevard Pasteur, boulevard Foch),
- l'autorisation, à titre principal, la publicité sur mobilier urbain dans le PDA autour du château Catinat,
- limitation de la densité des dispositifs publicitaires en fonction du linaire de façade sur rue.

Et d'autre part, les nouvelles possibilités admises par le RLP, à savoir :

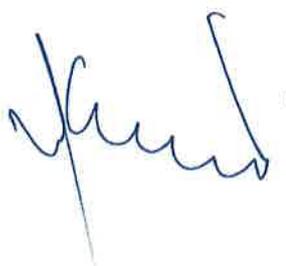
- le micro-affichage sur vitrine commerciale,
- les publicités de dimensions réduites sur les vitrines commerciales,
- les bâches commerciales,
- les dispositifs publicitaires de dimensions exceptionnelles liées à des manifestations temporaires.

Aussi, après étude des documents que vous m'avez adressés, la CCID Val-d'Oise émet un avis favorable à ce projet.

Je vous informe que la CCID Val-d'Oise vous propose de vous accompagner dans votre stratégie de développement territorial. A ce titre, vous trouverez en pièce jointe une plaquette d'information reprenant une partie de nos prestations.

Par ailleurs, je vous rappelle qu'une des missions de la CCID Val-d'Oise est de contribuer au développement économique des territoires. M. François AKINBOBAMI, Conseiller Entreprises et Territoires est à votre écoute et à votre disposition pour répondre à vos besoins (Tél. : 01 30 75 35 14 ; fakinbobami@cci-paris-idf.fr).

Je vous prie de croire, Monsieur Le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Pierre KUCHLY